

**Bureau du 12 septembre 2005**

**Décision n° B-2005-3491**

commune (s) : Meyzieu

objet : **Quartier des Plantées - Aménagement des pieds d'immeubles Bourgogne, Berlioz et Plantées - Convention de transfert du marché de maîtrise d'oeuvre**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 1 septembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La copropriété des Plantées fait l'objet d'une procédure de requalification dans le cadre de la politique de la ville depuis 1989. Elle se compose de huit immeubles collectifs (quatre de huit étages et trois de quatre étages), de 346 pavillons, d'un centre commercial et de 175 garages.

Le quartier a connu d'importantes restructurations urbaines (la création d'une place, le réaménagement de voiries, etc.). Tous les immeubles ont fait l'objet de travaux sur le bâti (des parties privatives et collectives) et certains sur les espaces extérieurs.

La requalification des abords des immeubles Bourgogne, Berlioz et Plantées s'inscrit comme la dernière phase de cette intervention publique globale sur l'ensemble des espaces extérieurs. Les espaces concernés sont les périmètres des pieds d'immeubles et les parcs de stationnement de ces mêmes immeubles.

Un maître d'œuvre, le groupement Agence des paysages Jean-Claude Dubois - Sefco Ingénierie Sarl a été désigné afin de définir et de concevoir le projet.

La Communauté urbaine a décidé de confier à un mandataire, la SERL, le soin de réaliser cette opération au nom et pour le compte de la Communauté.

La convention de transfert aura pour objet le transfert de maîtrise d'ouvrage, de la Communauté urbaine à la SERL, mandataire, du marché public de maîtrise d'œuvre passé avec le groupement Agence des paysages Jean-Claude Dubois - Sefco Ingénierie Sarl, en vue de l'aménagement des pieds d'immeubles Bourgogne, Berlioz et Plantées à Meyzieu ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**Autorise** monsieur le président à signer la convention de transfert avec le titulaire du marché de maîtrise d'œuvre, le groupement Agence des paysages Jean-Claude Dubois - Sefco ingénierie et le mandataire, la SERL, pour la 4° tranche d'aménagement des espaces extérieurs du quartier des Plantées.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

